



Flash éco #5

Afrique centrale

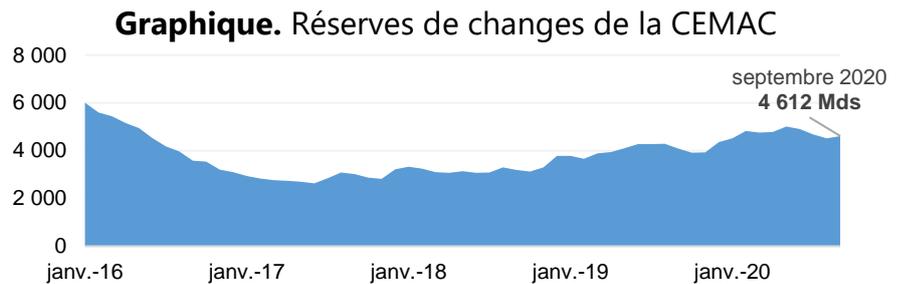
15 décembre 2020

*Lettre d'information du Service économique régional pour l'Afrique centrale
Ambassade de France au Cameroun – Direction générale du Trésor*

LE CHIFFRE DU MOIS

+13%

A fin septembre, les réserves de change dans la zone CEMAC augmentent de 13% en glissement annuel, à 4 612 Mds FCFA. Une augmentation des réserves qui peut notamment s'expliquer par les appuis budgétaires d'urgence octroyés aux pays de la zone. Les réserves sont cependant en légère baisse par rapport au point haut de fin mai, où elles atteignaient 5 010 Mds FCFA (-7,9 %).



Source : BEAC

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

La BEAC proroge d'un an le délai d'application de la nouvelle réglementation des changes par les entreprises du secteur extractif de la CEMAC

Dans une décision signée le 5 novembre 2020, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), Abbas Mahamat Tolli, a une nouvelle fois prorogé d'un an le délai d'application de la nouvelle réglementation des changes par les entreprises résidentes dans la zone CEMAC exerçant dans les secteurs des mines et des hydrocarbures. Ainsi, au lieu du 31 décembre 2020, la réglementation sera désormais opposable, sous conditions, à partir de fin 2021. D'après le gouverneur, cette quatrième prorogation s'explique par le contexte actuel marqué par la crise sanitaire qui n'a pas permis l'organisation des séances de travail.

Accords de partenariat économique avec l'Union Européenne : le Cameroun rétablira le démantèlement tarifaire dès le 1er janvier 2021

Le Cameroun a décidé de suspendre temporairement la 5^{ème} phase du calendrier de démantèlement tarifaire dans le cadre de l'Accord de Partenariat économique qui le lie avec l'Union Européenne, en relation avec la crise sanitaire. Cette phase correspond au passage au démantèlement de 45 à 60% du droit de douane sur les produits du 2^e groupe et le début du démantèlement des produits du 3^e groupe. Le rétablissement du calendrier de démantèlement est prévu pour le 1^{er} janvier 2021. Pour rappel, l'APE est entrée en vigueur au Cameroun en août 2016.

Les projets de loi de finances 2021 présentés sur les deux rives du fleuve Congo :

En RDC, le budget présenté et adopté à l'équilibre à 6,9 Mds USD

Après un budget 2020 marqué par un niveau élevé de 11 Mds USD en loi de finances initiale (LFI) (en hausse de 63,2% par rapport à 2019), ramené à 5,7 Mds dans la loi de finances rectificative (LFR) dans le contexte de la crise sanitaire, le projet de loi de finances 2021 a été présenté au parlement et adopté par l'assemblée nationale le 3 décembre à un niveau de 6,9 Mds USD. Ce budget affiche des recettes courantes en hausse de 44 % par rapport à la LFR, portées notamment par une forte hausse des recettes fiscales (+45 % à 4,4 Mds USD), et par une hausse des projections de recettes extérieures attendues des partenaires bilatéraux et multilatéraux (+27 %, à 1,9 Md USD). Côté dépenses, le principal poste demeure celui des dépenses de personnels (39,6% des dépenses).

Au Congo, le projet de loi finances à 1 846 Mds FCFA (2,8 Mds €), en hausse de 21 %

Le PLF 2021 prévoit des ressources budgétaires projetées à 1846,1 Mds FCFA, contre 1525,2 Mds dans le budget 2020 réajusté (LFR2), soit une augmentation de 21%, portée par une hausse des recettes fiscales à 686,3 Mds FCFA (+19,9 % par rapport à 2020), s'expliquant notamment, par une volonté d'élargissement de la base fiscale. La part des recettes pétrolières serait de 55% du total des ressources budgétaires, soit 1027,1 Mds. Les dépenses budgétaires sont quant à elles projetées quasi-stables, à 1615,9 Mds en 2021, contre 1630 Mds dans le budget réajusté de 2020. Malgré une prévision budgétaire excédentaire à 230,2 Mds FCFA, la loi de finance affiche néanmoins un gap de financement de 430 Mds FCFA à ce stade, générée par une baisse de ressources de trésorerie (- 323 Mds), dans l'attente de l'issue des discussions avec le FMI.

Nouvelle stratégie nationale de développement du Cameroun 2020-2030, très ambitieuse pour l'atteinte de l'objectif d'émergence à l'horizon 2035

Au cours de la décennie écoulée, le Cameroun a enregistré une croissance moyenne de 4,5% contre 5,5% prévue dans Document de stratégie pour la croissance et l'emploi. La croissance aurait été entretenue, mais à un rythme moins important que prévu, par la mise en œuvre de projets d'infrastructures (port de Kribi, barrage de Lom Pangar, barrage Hydroélectrique de Memvé'ele, de Mekin, deuxième pont sur le Wouri). Le nouveau cadre de référence du Cameroun ambitionne de porter la croissance du pays à 8% en moyenne sur la période 2020-2030. Dans son « livre blanc », le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) met en avant trois piliers sur lequel le pays pourrait s'appuyer pour réaliser cet objectif ambitieux : une agriculture performante et intégrée, une offre énergétique de qualité en rapport avec les ambitions industrielles du pays, et un réseau de transport multimodal intégré et performant et qui renforcerait la position du Cameroun comme porte d'entrée de la Zone CEMAC. La nouvelle stratégie de développement, comme le livre blanc du GICAM, préconisent de privilégier la production locale et l'émergence de « champions nationaux ».

ACTUALITÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES

Carrefour Market étend ses implantations au Cameroun

Deux mois après l'ouverture de son enseigne d'Ancien Dalip-Akwa, CFAO Retail-Carrefour a ouvert, le 17 novembre, une nouvelle grande surface de distribution au Cameroun. Avec une superficie de 3000 m², le supermarché Carrefour Market Douala–grand Mall, tout comme ceux de Bonamoussadi et Ancien Dalip, est approvisionné à hauteur de 90 % de produits locaux, le restant étant constitué de produits de marque « Carrefour ». Cette ouverture porte à quatre le nombre de boutiques de la société dans le pays.

FOCUS SECTORIEL

Avec la mise en œuvre de plusieurs projets de barrages hydroélectriques, l'offre en électricité en CEMAC pourrait augmenter substantiellement dans les prochaines années

Le déficit en électricité en Afrique sub-saharienne fait référence à la fois à l'inadéquation entre l'offre et la demande dans les régions connectées au réseau et au manque d'accès dans les régions hors réseau. Tout en limitant les capacités de croissance des économies, ce déficit d'offre occasionne des ruptures de service aux abonnés en raison des délestages. Plusieurs projets de barrages hydroélectriques qui visent à augmenter la production se mettent en place dans la région, à des niveaux d'avancement néanmoins inégaux :

Au Cameroun, la Stratégie Nationale de Développement (SND) pour 2020-2030 publiée courant novembre 2020 ne recense pas moins de 12 projets de barrages hydroélectriques de 75 à 1 800 Mw : 420 Mw pour le barrage de Nachtigal actuellement en chantier, 450 Mw pour le futur barrage de Kikot (avec EDF), ou 1 800 Mw pour le barrage de Grand Eweng (porté par la société américaine Hydromine). La capacité de production envisagée pour 2020 était de 3 000 Mw contre 1 650 Mw réellement installés à ce jour : le gouvernement entend la porter à 5 000 Mw.

Au Congo Brazzaville, des projets pourraient générer une capacité installée supplémentaire de près de 1 500 MW : le barrage de Chollet entre le Cameroun et le Congo (600 Mw), le barrage de Sounda (capacité de production estimée entre 480 et 600 MW) et les projets de barrage hydroélectriques de la vallée de Louessé (Mourala, Nyanga, Ibabanga, Bikongo, Mpoukou) qui offriraient une capacité potentielle de 730 MW.

Au Gabon, Asonha Energie et le fonds français Méridiam ont signé le 27 octobre dernier un contrat pour le développement du barrage hydroélectrique de Kinguélé Aval, d'une capacité de 35 MW (205 GWh par an, soit 13% de la consommation actuelle de la capitale gabonaise), l'entreprise chinoise Sinohydro devant effectuer les travaux.

Au Tchad, un contrat commercial a été signé entre le Ministère du Pétrole et de l'Energie et le Sinohydro, pour un projet de centrale hydroélectrique sur les Chutes Gauthiot. La capacité de production serait entre 5Mw et 20Mw, augmentée par une centrale solaire de 10MW. Le projet est néanmoins en attente de financement.

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

- **Retour sur le commerce extérieur du Cameroun en 2019**

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/12/07/le-commerce-exterieur-du-cameroun-en-2019>

- **Retour sur le commerce extérieur du Congo en 2019**

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CG/le-commerce-exterieur-du-congo-en-2019>

Retrouvez le Service économique régional pour l'Afrique centrale sur Twitter et LinkedIn



Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.